

La fatwa de Sarkozy

On apprend que les membres de l'U.O.I.F, ont rédigé une fatwa selon laquelle « *il est interdit à un musulman de brûler des voitures !* »

Cette fatwa dit entre autres je cite :

Il dit au verset 64 de la Sourate 5 « *Allah n'aime pas les semeurs de désordre* »
[...]« *Et ne transgressez point car Dieu n'aime pas les transgresseurs* » 2/190

Accompagné de ce commentaire :

Avec la multiplication et la gravité des événements qui agitent plusieurs quartiers de la banlieue parisienne et qui semblent s'étendre à d'autres villes de province ; événements qui troublent la quiétude des gens, portent atteinte à leur sécurité et leurs biens et peuvent même attenter à leurs vies.

Je ne vois pas très bien le rapport entre ces versets et les actes de vandalisme !

La loi de l'islam, on ne l'applique pas seulement que lorsque l'on en a besoin ! Pourtant c'est exactement ce qui se passe puisque l'on « applique » le Coran que lorsque Sarkozy nous siffle ! Exactement comme ces mêmes membres l'ont fait lors de la prise des deux journalistes Christian CHENOT et Georges MALBRUNOT !

Or comment peut-on considérer un « musulman » qui se sert de l'Islam seulement que lorsque ça l'arrange ou ça arrange son maître !

De plus, on aimerait comprendre pourquoi ces mêmes représentants et autres dirigeants, ne disent rien, ne rédigent rien, lorsque les musulmans subissent à travers le monde toutes sortes d'humiliations et ce depuis des décennies !

La il n'y a plus de versets du Coran ou de dits prophétique !!!

Il est bien évident que ni eux, ni leurs fatwas ne doivent être écoutés et encore moins obéi !

Quelle honte !!!

Le prophète a dit :

« *La suggestion des savants aux gouvernants, si bien qu'ils déclareront interdit ce qui est licite et déclareront licite ce qui est interdit et leur donneront des conseils juridiques conformes à leurs passions* ».

« *Viendra un temps pour les hommes où les savants seront plus puants que des charognes d'ânes¹* ».

Et il savait de quoi il parlait !

¹ Les signes de la fin des temps éditions Alif.